

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR 2020 - (N° 2758)

AMENDEMENT

N ° CF20

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,
M. Chassaigne, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Peu, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.